

Partant de là, le conférencier montre ce qui reste de la survivance du passé et ce que le temps a fait disparaître, faisant remarquer qu'il y a moins de différence entre la vie et les coutumes de son aïeul et celles des lointains ancêtres des XIV^e et XV^e siècles, qu'avec celles des cultivateurs d'aujourd'hui.

Définissant ensuite le folklore, M. Rivière fait observer que l'étymologie de ce mot n'est peut-être pas très exacte puisqu'elle signifie « science des peuples » alors que c'est la survie des différentes formes de la civilisation matérielle, sociale et spirituelle.

Matérielle : la maison, le mobilier, les outils et ustensiles, le costume.

Traditions sociales : jeux, littérature, chants et arts populaires.

Traditions spirituelles : cérémonies familiales, religieuses et de la communauté villageoise.

Ce vaste domaine constitue une véritable science pour l'étude de laquelle notre confrère fait appel aux sociétés savantes, aux chercheurs et spécialement aux curés de campagne et aux instituteurs particulièrement bien placés pour préserver de l'oubli les traditions du passé qu'il est encore possible de retrouver et recueillir les objets anciens pour nos musées.

Le Président remercie M. Rivière de sa très intéressante conférence, écoutée avec la plus grande attention et un vif plaisir ; il l'assure que son appel sera entendu à Compiègne.

M. TENAILLON parle ensuite d'une vieille coutume folklorique : « les feux de la Saint-Jean » répandue dans tous les pays, mais qui a été particulièrement pratiquée dans la région d'Amiens où était vénéré le chef de saint Jean-Baptiste.

Cette très antique cérémonie commémorait anciennement le solstice d'été et se rattachait au culte solaire d'Apollon et de Mithra. Christianisée, elle fête, par le feu, saint Jean-Baptiste, annonciateur de la lumière qu'est le Christ.

Notre collègue nous décrit la préparation et le cérémonial de ces feux dont se souviennent encore les personnes âgées. Leur survivance peut se retrouver dans les feux qui, dans la nuit du 23 juin, sont allumés à Saint-Jean-aux-Bois par les Scouts de France et qui attiraient, jusqu'à ces dernières années, un public très nombreux. Il serait à souhaiter que l'ancien rite soit repris par le clergé pour la bénédiction des bûchers qui ne seraient plus alors de simples feux de camp, mais les vieux et traditionnels feux de la Saint-Jean.

Pour terminer, le conférencier lit « une ronde des brandons » qu'il a trouvée dans ces collections, mais dont malheureusement il n'a pas la musique.

— M. Duchêne, directeur de la sucrerie de Chevrières (Oise), présenté par MM. Mestre et Paté.

— M. Mercier Roger, industriel à Lacroix-Saint-Ouen (Oise), présenté par MM. Vergnet-Ruiz et Tenaillon.

— M. Hamon Robert, rue d'Ulm à Compiègne, présenté par MM. Tenaillon et Muller.

— M. Bujard, rue des Chevreuils à Compiègne, présenté par MM. Tenaillon et Muller.

Communications : M. Carolus BARRÉ donne lecture de plusieurs chapitres de l'histoire de Compiègne à laquelle il travaille depuis longtemps. Il relate les origines de la ville et fixe les limites, dans l'enceinte des remparts, de la Cousture Charlemagne, puis il raconte les débuts de l'Abbaye Saint-Corneille dans le palatium carlovingien et le transfert du château royal au bord de l'Oise, là où se voient encore le donjon, l'Hôtel-Dieu et le Beaugard.

Notre collègue nous apprend que son étude sur les Institutions municipales de Compiègne au temps des gouverneurs-attournés (1319-1692) est éditée et sera bientôt mise à la disposition de nos confrères.

— M. FONTAINE, poursuivant son étude sur le folklore régional, fait connaître les différentes manières de procéder à la cérémonie des Feux de la Saint-Jean dans plusieurs communes de notre région.

Il continue ensuite la lecture de son travail sur les de la Tournelle, prévôts de Saint-Just-en-Chaussée et seigneurs de Villers-Saint-Paul.

— De la part de M. ANCIEN, M. HÉMERY communique les originaux des deux certificats, rédigés en 1748 par deux notaires de Soissons, constatant la disparition d'un ouvrier de Bucy-le-Long, dans les circonstances relatées à notre séance d'avril.

— M. HÉMERY poursuit la lecture de son étude sur Monchy-Humières pendant la Révolution.

— M. PATÉ, qui travaille depuis des années à une histoire de Coudun (Oise), son pays natal, nous raconte un petit fait divers qui s'est passé dans ce village le 10 février 1456. Le texte sera inséré dans le prochain Bulletin.

Séance du 20 Octobre 1943

Présidence de M. TENAILLON, président.

Excusés : MM. Carolus Barré, J. Desmarest, Fontaine.

Membres présents : 45.